

PRÉPARER DEMAIN AUJOURD'HUI

**RADIOS BIDIRECTIONNELLES D'AFFAIRES MOTOROLA
VALABLE : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2021**

PROMOTION À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR FINAL

**ACHETEZ 6 RADIOS ANALOGIQUES OU NUMÉRIQUES DE
LA MÊME SÉRIE ET OBTENEZ-EN 1 GRATUITEMENT***

plus

**RADIO
EN PRIME**



SÉRIE DTR

SÉRIE DLR

**CHOISISSEZ UNE
PRIME* LORSQUE VOUS
ACHETEZ DES PRODUITS
NUMÉRIQUES**



CB300d

**BOUTON
D'APPEL
EN PRIME**

* Les radios bidirectionnelles d'affaires analogiques comprennent les séries CLPe, CLS, RD et RM. Les radios bidirectionnelles d'affaires numériques comprennent les séries DLR et DTR. Certaines exclusions s'appliquent. **RADIO GRATUITE** : Une radio gratuite sera remise pour chaque demande admissible soumise à l'achat de six (6) radios analogiques ou numériques de la même série. **RADIO OU BOUTON D'APPEL EN PRIME** : L'utilisateur final recevra, au choix, une radio ou un bouton d'appel numérique CB300 pour chaque demande admissible soumise à l'achat de six (6) radios numériques de même série.

Des conditions supplémentaires s'appliquent.

Profitez-en dès maintenant en visitant le site :
www.MotorolaSolutionsRadioRewards.com

PRÉPARER DEMAIN AUJOURD'HUI – PROMOTION À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR FINAL

MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA PROMOTION

1. Promotion valable uniquement sur les radios bidirectionnelles d'affaires admissibles neuves (« radios admissibles ») de Motorola Solutions (« Motorola ») suivantes, achetées par une entité commerciale légale auprès d'un revendeur radio professionnel agréé Motorola entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021 (« période de promotion »).

RADIOS ANALOGIQUES : Série CLPe (CLP1013e, CLP1083e), série CLS (CLS1413), série RD (RDU4103, RDU4163d) et série RM (RMU2043).

RADIOS NUMÉRIQUES : Série DLR (DLR1020, DLR1060) et série DTR (DTR600).

La promotion exclut le modèle DTR700 (une radio commerciale), tous les modèles abandonnés par Motorola (sauf lorsqu'ils sont inclus comme radio admissible ci-dessus), et tous les modèles d'achat en vrac (non emballés), les modèles d'achat d'occasion/reconditionnés de même que les modèles d'achat pour les flottes de location.

2. L'entité commerciale qui est l'utilisateur final ayant effectué l'achat (« l'utilisateur final ») recevra une (1) radio gratuite par demande admissible soumise à l'achat de six (6) radios analogiques ou numériques de la même série; plus une radio ou un bouton d'appel numérique CB300 en prime par demande admissible soumise à l'achat de six (6) radios numériques de même série (jusqu'à la limite maximale admissible).
3. L'utilisateur final peut acheter autant de radios admissibles que nécessaire, mais la promotion sera limitée à un maximum de dix (10) demandes admissibles quant au total (ou 60 radios achetées) par client/entreprise. Chaque demande comprend l'achat de six (6) radios de la même série. De plus, aucun emplacement client ne peut réclamer plus que la limite maximale admissible.
4. Le total des achats admissibles (jusqu'à la limite maximale) peut être réclamé dans une ou plusieurs demandes, et doit être groupé dans n'importe quelle combinaison de radios bidirectionnelles, soit : six (6) CLPe, six (6) CLS, six (6) DLR, six (6) DTR, six (6) RD ou six (6) RM.
5. Pour recevoir les récompenses gratuites et les primes (jusqu'à concurrence de la limite maximale admissible), l'utilisateur final doit remplir complètement le formulaire de demande de réclamation en ligne accessible sur www.MotorolaSolutionsRadioRewards.com, et fournir toute la documentation demandée. Les renseignements requis pour soumettre cette demande en ligne et les pièces justificatives doivent correspondre. Toutes les demandes seront validées et l'approbation des demandes est requise pour recevoir une ou plusieurs récompenses admissibles.
6. Les demandes, y compris les documents justificatifs valides et complets, doivent être saisies au plus tard à 23 h 59, heure normale de l'Est, le vendredi 28 janvier 2022 (la « date d'expiration »). Aucune exception ne sera faite pour les demandes soumises en retard.
7. Une preuve d'achat (reçu de vente ou facture) est requise et doit porter une date qui tombe pendant la période de promotion. Une même demande peut comporter plusieurs reçus/factures de ventes. Le revendeur autorisé qui a émis la facture ou le reçu de vente doit être le même revendeur autorisé inscrit sur le formulaire de demande en ligne. Les billets de cueillette, les bordereaux de marchandises et les accusés de réception ne sont pas acceptables.
8. **RADIO GRATUITE :** L'utilisateur final recevra le modèle de radio admissible ayant la valeur la moins élevée de chaque groupe de six (6) radios analogiques ou numériques de même série admissibles. Dans le cas où il y aurait plusieurs modèles de radio admissibles par demande ayant une même valeur moindre, Motorola sera seul responsable de déterminer le modèle de radio de moindre valeur remis à l'achat des six (6) radios de même série admissibles. La valeur promotionnelle de chaque radio admissible remise est :

RADIOS ANALOGIQUES : Série CLP (CLP1013e – 299 \$ CA, CLP1083e – 369 \$ CA), série CLS (CLS1413 – 279 \$ CA), série RD (RDU4103 – 449 \$ CA, RDU4163d – 479 \$ CA), série RM (RMU2043 – 319 \$ CA).

RADIOS NUMÉRIQUES : Série DLR (DLR1020 – 319 \$ CA, DLR1060 – 339 \$ CA) et série DTR (DTR600 – 479 \$ CA).

9. **RÉCOMPENSES EN PRIME :** L'utilisateur final devra choisir une radio ou un bouton d'appel numérique CB300 pour chaque demande soumise à l'achat de six (6) radios numériques de même série. Le choix de l'utilisateur final doit être fait au moment de la demande.
 - **RADIO EN PRIME :** Si l'utilisateur final choisit la radio en prime, il recevra le modèle de radio ayant la valeur la moins élevée de chaque groupe de six (6) radios analogiques ou numériques de même série admissibles. Dans le cas où il y aurait plusieurs modèles de radio admissibles par demande ayant une même valeur moindre, Motorola sera seul responsable de déterminer le modèle de radio de moindre valeur remis à l'achat des six (6) radios de même série admissibles. La valeur promotionnelle de chaque radio admissible remise est : DLR1020 - 319 \$ CA, DLR1060 - 339 \$ CA et DTR600 - 479 \$ CA.
 - **BOUTON D'APPEL EN PRIME :** Si l'utilisateur final choisit le bouton d'appel, il recevra un bouton d'appel CB300d. La valeur promotionnelle de chaque bouton d'appel admissible remise est de 649 \$ CA.
10. Veuillez prévoir de 8 à 10 semaines à compter de la réception d'une demande valide et complète pour recevoir vos récompenses. Les produits gratuits ou en prime compris dans une même demande seront

expédiés au même moment.

11. Les primes ne peuvent être envoyées par la poste à une boîte postale ou à une adresse résidentielle. Une adresse résidentielle est considérée comme une maison, un appartement ou un autre logement où les gens habitent. Les demandes et profils comportant une case postale ou une adresse résidentielle peuvent être rejetés.
12. Retours/échanges des produits gratuits ou en prime : L'utilisateur final doit traiter les retours avec le centre de soutien concernant tout produit gratuit ou en prime défectueux, endommagé ou erroné dans les trente (30) jours suivant la date de livraison pour recevoir un produit de remplacement. Concernant les produits non livrables, l'utilisateur final doit informer le centre de soutien que le produit n'a pas été reçu dans les 60 jours suivant la date d'expédition pour recevoir un produit de remplacement. Les échanges ne sont pas autorisés après qu'une récompense a été versée ou expédiée.
13. Pour toute question relative à la promotion, appelez le centre de soutien au 1 844 539-5509 de 9 h à 17 h 15 HNE ou envoyez un courriel à MotorolaSolutionsRadioRewards@acbcoop.com.
14. Aucune somme en espèces ne sera versée. Aucune date de livraison prolongée n'est permise aux termes de ces offres.
15. La promotion n'est offerte qu'au Canada et est nulle lorsque la loi l'interdit, l'impose ou le restreint.
16. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle ou remise, et à aucun autre coupon ou rabais. Cette promotion n'est pas transférable. Toute demande non conforme aux conditions de cette promotion sera rejetée. Cette promotion est assujettie à l'ensemble des lois et règlements locaux.
17. Motorola n'est pas responsable des envois perdus, en retard, endommagés, mal acheminés ou insuffisamment affranchis (papier ou électronique), et ne sera pas responsable des retards d'expédition ou de facturation. Les radios admissibles achetées et retournées ultérieurement pour remboursement ne sont pas admissibles dans le cadre de cette promotion. Les demandes en double ne seront pas prises en compte.
18. Motorola et ses agents ont le droit d'auditer, de valider ou de vérifier tout achat réclamé, les numéros de série soumis et toute autre information associée au profil promotionnel et aux demandes de l'utilisateur final. Motorola et ses agents ont également le droit d'exiger des renseignements supplémentaires sur la validation qui n'étaient peut-être pas nécessaires au moment de la soumission de la demande ou de l'établissement du profil. Si certains renseignements ne peuvent pas être validés par Motorola ou ses agents, les demandes soumises par l'utilisateur final seront rejetées et le profil pourra être désactivé.
19. La présentation de renseignements ou de documents faux, inexacts, trompeurs ou frauduleux pourrait entraîner l'exclusion de cette promotion et de futures promotions de Motorola, et les activités criminelles seront renvoyées à l'autorité compétente pour qu'elle prenne les mesures qui s'imposent.
20. Motorola se réserve le droit de modifier, de retirer ou d'annuler cette promotion à tout moment, avec ou sans préavis. Veuillez conserver une copie de tous les documents soumis.
21. Cette offre est assujettie à la disponibilité des produits.
22. Le revendeur autorisé ne peut demander les produits gratuits ou en prime au nom de l'utilisateur final.
23. La personne qui soumet une demande reconnaît que ce faisant, elle est autorisée à recevoir des produits gratuits ou en prime admissibles pour le compte de l'utilisateur final et pour l'utilisation par celui-ci; et que ces produits admissibles ne sont pas un cadeau, une contribution, ni un avantage pour la personne, un fonctionnaire ou un employé du gouvernement ou toute autre personne.
24. Motorola n'est pas responsable de l'utilisation abusive des produits gratuits ou en prime par des fonctionnaires ou des employés de l'utilisateur final et, dans la mesure permise par la loi, l'utilisateur final accepte de décharger Motorola de toute responsabilité quant à la participation de l'utilisateur final à la promotion, et l'acceptation et/ou l'utilisation de tout produit gratuit ou en prime



MOTOROLA SOLUTIONS

Motorola Solutions, Inc. 500 West Monroe Street, Chicago, IL 60661 U.S.A. motorolasolutions.com

MOTOROLA, MOTO, MOTOROLA SOLUTIONS and the Stylized M Logo are trademarks or registered trademarks of Motorola Trademark Holdings, LLC and are used under license. All other trademarks are the property of their respective owners. © 2021 Motorola Solutions, Inc. All rights reserved. 08-2021 [MJ02]